



Groupe des Élus Communistes et Républicains de Floirac

Conseil Municipal du 20 mars 2017

Objet : Débat d'orientation Budgétaire

Introduction

Remercier les services qui ont fourni à la demande des élus un véritable document pour aborder le débat d'orientation budgétaire

Beaucoup de choses à évoquer en cette année de transition

Nous traiterons du contexte, des recettes et dépenses et de nos propositions

Le contexte

Cette législature s'achève sur le satisfecit d'un gouvernement se réclamant de la gauche, devenu l'encenseur des bienfaits du pacte européen de stabilité. La politique européenne des comptes a pris le pouvoir et le respect des 3 % de déficit est ainsi devenu le principal motif de satisfaction du décideur public, Quel recul pour la démocratie et pour nos politiques publiques !

Le constat de cette politique budgétaire qui répond au doux nom de pacte de responsabilité et de solidarité est implacable.

Le nombre de chômeurs s'est accru de près d'un million en cinq ans, quand neuf millions de nos concitoyens vivent sous le seuil de pauvreté, quand la France reste, pour la troisième année consécutive, champion européen incontesté des dividendes, avec 40 milliards d'euros distribués, quand notre pays abandonne des pans entiers de son territoire, quand tant de nos jeunes quittent le système scolaire sans qualification et tant de nos anciens peinent à vivre de leurs petites retraites.

Les efforts, se sont les collectivités territoriales et la Sécurité Sociale qui les ont supportés mais aussi les familles les plus modestes, notamment par le biais de la TVA, impôt invisible mais des plus injustes, car il demande plus d'effort à ceux qui ont le moins.

Les conséquences pour notre ville

Notre collectivité est également en souffrance et paie, elle aussi, le prix de cette politique démesurée de l'offre. Conséquences, le service public local s'en trouve affecté, tout autant que notre capacité d'investissement.

Même si, cette année, la baisse des dotations est moins importante que prévu, cela ne nous permettra pas de faire face aux défis auxquels elle est confrontée, et notamment de remplir son rôle solidaire d'amortissement des effets de l'accroissement des inégalités et de la pauvreté.

On demande aux élus de toujours faire mieux, voir plus avec moins, beaucoup moins

Gestionnaire de l'argent public, notre responsabilité est de réorganiser, mutualiser. Mais nous avons déjà épuisé l'essentiel des marges de manœuvres sauf à supprimer services et équipements publics locaux ou à augmenter les deux derniers impôts locaux des communes : la taxe d'habitation et la taxe foncière.

En clair, c'est faire payer les ménages et décaler ou réduire l'entretien des bâtiments communaux, retarder les travaux de voirie, etc.... alors que nous sommes dans l'obligation réglementaire de tout mettre aux normes de sécurité, environnementales, de mettre en place des activités hors temps scolaire etc...

Comme l'année précédente, le budget se traduira par : augmenter des dépenses obligatoires et compenser la baisse des dotations par une hausse de la fiscalité des ménages.

Cette législature devait être celle de la révolution fiscale. En réalité, nous avons assisté à une contre-révolution, revenant à faire basculer une partie de la fiscalité des entreprises vers les ménages. Au plan national, depuis 2012, la contribution des entreprises à l'effort national a été réduite de 20 milliards, tandis que celle des particuliers a augmenté de 31 milliards d'euros.

S'il n'y avait plus d'argent, nous en prendrions acte pourtant l'argent est là mais pas là où il est nécessaire. Rapidement, deux exemples :

- le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) 20 milliards par an octroyés sans condition ni ciblage, ni même contrôle.
- les exonérations de charges sociales, 20 milliards par an, pour les résultats que nous connaissons.

Je souhaite aborder un dernier élément préoccupant pour les recettes communales, celui des exonérations de taxe sur le foncier bâti dont bénéficient les bailleurs sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et le système de plafonnement des compensations. Elles sont accordées par l'Etat mais ne sont plus intégralement compensées. Or les élus des communes ne peuvent délibérer sur la non-application de ces mesures sur leur territoire et subissent donc pleinement une décision sans consultation, soit une double peine.

La seule note positive, face à l'urgence, nous enregistrons l'augmentation de la DSU même si nous aurons l'occasion de revenir sur les différents dispositifs de péréquation, leur rôle et leurs modes d'attribution, véritable usine à gaz et fatras de mesures technocratiques de moins en moins lisibles pour les élus locaux et nos concitoyens.

Derrière ces chiffres et cette politique qui manque cruellement d'originalité, d'efficacité et de justice, se trouvent des femmes, des hommes, le vécu quotidien des Floiracais utilisateurs et acteurs du service public.

Depuis 2015, la baisse cumulée de l'enveloppe des dotations globales de fonctionnement (DGF) affecte la politique de gestion des ressources humaines (GRH). Ainsi, en plus de la réduction au-delà du raisonnable des charges de fonctionnement des services, s'ajoute aux mouvements de mutualisation, la compression des frais de personnel.

Que deviendra la qualité du service rendu avec le recours systématique à des contrats aidés au détriment d'emplois statutaires mais aussi le climat social et la santé des agents ?

Ces contrats ont pour but de « redresser les comptes de la nation » ; certes ces emplois permettent une économie au niveau de notre commune, mais la compensation est fournie par d'autres services de l'Etat et au final aucune économie n'est réalisée.

Pour conclure

Ces orientations budgétaires sont dans la lignée de cinq années de réduction continue des moyens des collectivités territoriales, et donc, de leur capacité à répondre aux besoins des citoyens et des territoires. Le rétablissement des comptes publics continue à être financé par les seuls budgets locaux et transfère l'impopularité fiscale sur les élus locaux.

Nous nous proposons :

- d'agir pour inverser cette logique destructrice et rendre aux collectivités territoriales leur autonomie financière en exigeant le retour de la dotation globale de fonctionnement au niveau de 2014,
- de nous opposer à une réglementation normative ainsi qu'aux transferts de charges afin de pouvoir assumer nos missions au service auprès de la population dans un cadre financier stabilisé.

Loin de la destruction programmée de la Fonction Publique soutenue par plusieurs candidats et de la dérive libérale du gouvernement, il est temps de construire une majorité alternative qui redonne du sens à l'action publique.